

REGLEMENT INTERIEUR

Le sport motocycliste n'est pas exempt de certains risques. Afin de les limiter, il est essentiel **d'adopter une attitude responsable, tant sur la piste qu'en dehors, et de respecter les présentes règles.**

Ce circuit est un terrain privé, exclusivement destiné au loisir et à l'entraînement dans le cadre de la pratique de la pit bike.

Toute personne qui pénètre sur le site, pratiquant ou accompagnateur, doit prendre connaissance du présent règlement, des conditions d'admission et s'engage à les respecter.

L'accès aux pistes est strictement interdit avant que la décharge de responsabilité n'ait été remplie et signée à l'accueil.

Tout mineur doit être accompagné par un responsable majeur et doit rester sous la surveillance constante d'un adulte répondant de ses faits et gestes. L'accès à la piste devient strictement interdit à un mineur dès lors que son « responsable » s'absente du site.

La pratique de la moto aux abords du site est strictement interdite. Notamment sur le chemin qui longe le site ainsi que les champs alentours.

- LE CIRCUIT -

Le circuit est ouvert uniquement les samedis de 14h00 à 18h00 (sous réserve des conditions météorologiques). **L'accès au site est strictement interdit en dehors des heures d'ouverture sans la présence du Responsable.**

Le circuit est composé de 3 pistes :

1. **Piste éducative** = 225 m > 10 pilotes autorisés simultanément
2. **Piste SX** = 380 m > 21 pilotes autorisés simultanément
3. **Piste MX** = 515 m > 25 pilotes autorisés simultanément

Le circuit est accessible :

- A partir de 6 ans
- Aux véhicules de type Pit bike/dirt (les moteurs 2T sont interdits)
- Aux pilotes titulaires de la licence FFM réglementaire et en cours de validité
- Aux pratiquants dont le véhicule est couvert par une Assurance Responsabilité Civile Circuit fermé
- Aux pratiquants dans le cadre de nos prestations de location

- CONSIGNES PRATIQUANTS -

L'accès à la piste sera refusé à tout pratiquant ne présentant pas les **équipements obligatoires** : Casque, gants, pare-pierre ou gilet de protection, bottes (ou chaussures montantes qui protègent les chevilles)

- Coudières, genouillères et bottes de moto ne sont pas obligatoires mais fortement recommandées
- T-shirts à manches courtes et Shorts sont strictement interdits

- Dans le cadre des prestations de location, l'équipement suivant est prêté : Casque, gants, pare-pierre, coudières et genouillères.
Le pratiquant doit apporter des chaussures montantes qui protègent les chevilles et ne pas porter de T-shirt à manches courtes, ni de Short.

Un réducteur de bruit (bride d'échappement) est obligatoire. Les véhicules doivent être conformes à la réglementation concernant le bruit, le responsable pouvant, à tout moment, refuser l'accès du circuit à un véhicule jugé trop bruyant.

Les pilotes doivent, lorsqu'ils circulent en dehors des pistes (notamment sur le parking) :

- Porter un casque
- Rouler à allure modérée
- Eviter toute manœuvre dangereuse et démonstration intempestive (dérapage, cabrage...)
- Etre courtois envers les autres pilotes et les responsables du site

Les pilotes doivent, lorsqu'ils circulent sur les pistes :

- Etre respectueux du code sportif de la discipline
- **Ne pas prêter leur véhicule**
- Ne pas prendre la piste en sens inverse
- Ne pas couper à travers le site en empruntant des passages non prévus à cet effet.

Tout accident corporel doit impérativement être signalé dès sa connaissance à la personne responsable du site.

Il est rappelé aux pratiquants que leurs matériels (motos, remorques, équipements, sacs...) sont placés sous leur entière responsabilité et qu'ils en conservent la garde durant tout leur temps de présence dans l'enceinte du site. MiniWheels décline toute responsabilité en cas de casse ou de vol.

Chaque pilote majeur est responsable des faits et gestes de ses accompagnateurs.

- CONSIGNES ACCOMPAGNEURS -

- Il est **strictement interdit aux accompagnateurs de circuler à pieds sur les pistes** et en dehors des zones qui leurs sont réservées.
- Il est **strictement interdit aux accompagnateurs d'utiliser la moto d'un pilote sur le parking ou sur la piste.**
- Les mineurs et particulièrement les enfants en bas âges doivent rester sous la plus haute surveillance de leurs responsables.
- Tout animal devra être tenu attaché en laisse dans l'enceinte du site.

Chaque pilote ou accompagnateur est tenu d'appliquer les règles habituelles de civisme ; de respect de l'environnement et du site, notamment ne pas laisser de détrit.

Fluides, pneus usagés, bidons d'huile, ordures, etc... doivent être récupérés par vos soins.

Les installations et autres équipements du site mis à la disposition des utilisateurs doivent être respectés. A ce titre, tout acte de dégradation ou susceptible de porter atteinte à l'intégralité des installations du site peut faire l'objet de poursuites.

En cas de non-respect des présentes, les contrevenants pourront faire l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive.